

AVIS AUX HABITANTS

HORAIRES EXCEPTIONNELS DE LA MAIRIE POUR LA PERIODE DU 1^{er} AU 31 DÉCEMBRE 2020

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN	OUVERTE (8h30-12h)	OUVERTE (8h30-12H)	OUVERTE (8h30-12h)	OUVERTE (8h30-12h)	OUVERTE (8h30-12h)	<u>PAS DE PERMANENCE</u>
APRES- MIDI	OUVERTE (13h30-16H30)	OUVERTE (13H30-16H30)	<u>FERMEE</u>	OUVERTE (13H30-16H30)	OUVERTE (13h30-16h30)	

FERMETURE LES 24 et 31 à 12H00.

Fait le 30 novembre 2020,

Le Maire,

Michel HANNECART.

